



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation de l'hôpital Jean Verdier

Question orale n° 1464

Texte de la question

Mme Sabine Rubin alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation préoccupante de l'hôpital Jean Verdier à Bondy, en Seine-Saint-Denis. Depuis plusieurs années, l'avenir de l'hôpital Jean Verdier comme hôpital public de proximité semble compromis, notamment de par la fermeture et le transfert d'un certain nombre de services, notamment celui de réanimation, alors même que la crise sanitaire a mis en relief l'importance d'une offre de santé suffisamment consolidée sur le territoire. Si la nécessité d'une rénovation importante se fait sentir, relayée par les personnels de l'établissement, des craintes se sont exprimées sur l'actuel projet de réaménagement. Elle lui demande quelles sont les garanties pour l'hôpital public de Bondy et son maintien sur le site sur l'actuelle commune, et quels sont les moyens d'action pour son ministère.

Texte de la réponse

HÔPITAL JEAN-VERDIER À BONDY

M. le président. La parole est à Mme Sabine Rubin, pour exposer sa question, n° 1464, relative à l'hôpital Jean-Verdier à Bondy.

Mme Sabine Rubin. Monsieur le secrétaire d'État, vous n'êtes pas sans savoir que la crise sanitaire a jeté une lumière crue sur certaines défaillances de notre système de santé. Elle a notamment montré la nécessité de maintenir dans nos territoires un maillage fort de services de proximité, en l'occurrence d'infrastructures hospitalières de proximité à même de contribuer à absorber des chocs tels que celui occasionné par la pandémie.

Mon département de Seine-Saint-Denis a été particulièrement frappé par la crise. La commune de Bondy, dans ma circonscription, est une de celles où le virus a le plus circulé : le taux d'incidence y a dépassé la barre des 1 000 cas pour 100 000 habitants. Pourtant, c'est dans cette même ville que plane depuis plusieurs années la menace d'un démantèlement progressif de l'hôpital Jean-Verdier. Cette menace suscite l'inquiétude légitime de nos concitoyens et des personnels de santé qui y travaillent ; en 2019, une pétition avait d'ailleurs récolté près de 9 200 signatures.

Cette inquiétude est partagée par l'ensemble des parlementaires du territoire concerné, droite et gauche confondues, car il s'agit d'un enjeu d'intérêt général. Elle est également partagée par le maire de la commune et par le président d'Est Ensemble, qui ont d'ailleurs adressé un courrier au directeur de l'ARS.

La présence d'un hôpital public de proximité doit être sanctuarisée. Des garanties doivent être offertes pour que les populations disposent d'une offre de soins diversifiée et non d'un simple lieu de consultation. Sans cela, le délétère virage ambulatoire et la folle logique des regroupements territoriaux des groupements hospitaliers se trouveront entérinés, alors qu'ils ne sont pas adaptés à toutes les maladies ni à toutes les populations.

Or le projet du nouvel hôpital Jean-Verdier suscite encore de nombreux doutes. Le maintien des urgences semble avoir été acté, mais qu'en est-il de la petite chirurgie, qui appelle un service de réanimation, d'un plateau technique ambitieux et de lits pour le soin et le suivi des maladies chroniques ? C'est ce type d'offres qui doit être maintenu dans des villes comme Bondy.

À l'aune de la crise sanitaire que nous avons traversée et compte tenu des menaces qui pèsent toujours sur l'hôpital Jean-Verdier, quelles garanties pouvez-vous m'apporter quant au maintien de ce type de services qui constituent le socle d'un véritable hôpital de proximité ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles.

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles. Merci pour votre question qui a déjà fait l'objet d'échanges avec plusieurs de vos collègues – en particulier MM. Coquerel et Corbière, qui appartiennent également au groupe La France insoumise et sont élus dans le même département que vous. Le plan « L'État plus fort en Seine-Saint-Denis », qui concerne ce département, comprend d'ailleurs un volet santé important, car la lutte contre les inégalités de santé est un combat qui doit être mené sans relâche – nous en parlions tout à l'heure à propos de territoires plus ruraux, mais il est également essentiel dans des territoires comme la Seine-Saint-Denis. Le plan en question comporte notamment un soutien aux hôpitaux du département, un investissement dans des équipements de diagnostic lourd et une aide à l'installation de médecins, car la désertification médicale ne concerne pas seulement les territoires ruraux – on le sait, elle touche aussi les zones urbaines denses.

La relance des investissements dans le système de santé, dotée de 19 milliards d'euros à l'issue du Ségur de la santé, contribuera aussi à soutenir fortement l'offre de soins en Seine-Saint-Denis. S'agissant de l'hôpital Jean-Verdier à Bondy, sur lequel porte plus particulièrement votre question, l'AP-HP – Assistance publique-Hôpitaux de Paris – travaille depuis plusieurs années avec la communauté médicale à une plus grande complémentarité entre les différents sites des Hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis, notamment entre Jean-Verdier et Avicenne – que je connais bien –, situé sur le territoire de la commune voisine de Bobigny.

Le projet de l'AP-HP est double : d'une part, améliorer l'offre de soins sur ce territoire ; d'autre part, mettre aux normes les locaux et améliorer les conditions de travail des personnels soignants. Le projet n'a jamais eu pour but la fermeture de Jean-Verdier ; certains services seront concentrés sur Avicenne pour proposer aux habitants une offre plus efficace.

Le nouveau Jean-Verdier, si je peux me permettre de l'appeler ainsi, a pour sa part vocation à devenir un site de services de soins de proximité, incluant notamment un service d'urgences, un hôpital de jour et des consultations de spécialité. Il va développer tout particulièrement les politiques de prévention et les liens entre les soins de ville et l'hôpital, dont on sait qu'ils constituent l'un des enjeux critiques de notre système de santé ; nous en avons besoin car leur absence crée des ruptures dans les parcours de soins de nos concitoyens. Le site de Jean-Verdier conservera des lits de soins continus qui s'ajouteront aux lits de réanimation du site d'Avicenne.

J'en suis convaincu : il y a de nombreuses années que les habitants de la Seine-Saint-Denis espèrent une meilleure organisation de leur environnement de santé. C'est bien ce qu'il s'agit de faire grâce à ce projet, en améliorant la prévention et la qualité des soins, mais également – j'y insiste – les conditions de travail des soignants.

M. le président. La parole est à Mme Sabine Rubin.

Mme Sabine Rubin. Vous me répondez en actant un projet qui est en train d'être ficelé, que nous connaissons et qui, précisément, nous inquiète. Ce qui nous inquiète, c'est par exemple la suppression de la petite chirurgie nécessitant de la réanimation, et c'est aussi la diminution du nombre de lits. À l'aune de la crise qui vient de se dérouler, nous voudrions rouvrir le débat sur les services et le plateau technique qui devraient exister, alors que

le projet semble entériné. Votre intervention, plutôt que d'apporter des réponses, est inquiétante.

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Rubin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (9^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1464

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mai 2021](#)

Réponse publiée le : 26 mai 2021, page 5466

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 mai 2021](#)